

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 décembre 2025

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le deux décembre deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	13	
- présents :	12	Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
- votants :	12	Absents excusés : BANCEL Béatrice Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
Convocation en date du :		
25 novembre 2025		
Affichée le :		
25 novembre 2025		
N° 2025D717		CCFE : APPROBATION DE LA CONVENTION DE GESTION DES PRESTATIONS TECHNIQUES DE TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LA SOURIS VERTE »

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) compétente en matière de petite enfance, assure la gestion de la structure multi-accueil « La Souris Verte » située sur le territoire communal.

Dans une logique de rationalisation des missions et de mutualisation des moyens, la CCFE a confié, par convention en date du 1^{er} janvier 2019, la réalisation de prestations techniques ainsi que les travaux de maintenance et d'entretien de cette structure aux personnels techniques de la Commune.

Cette convention définit notamment :

- La nature des prestations,
- Leur durée,
- Les modalités financières applicables.

La convention actuelle n'a pas fait l'objet d'une actualisation depuis sa signature. Pourtant, deux évolutions déterminantes appellent une révision :

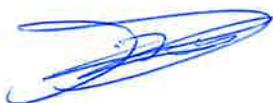
- La prise en compte des charges salariales révisées ;
- L'intégration d'une nouvelle prestation relative à la gestion des biodéchets.

Le Conseil Municipal, où l'exposé de Monsieur le Maire,

APPROUVE la convention à intervenir avec la CCFE telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

La Secrétaire de Séance
Peggy DUTEL



ROZIER EN DONZY, le 15/12/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

